



AIR
中铁七局集团有限公司刚果(金)分公司

GROUPES DE TRAVAIL BUREAU DU CHEMIN DE FER DE CHINE RD - CONGO S.A.R.L.
Tel: +243 852506959 E-mail: crec7commerce@gmail.com
Adresse: AV L'OUA N°07, COMMUNE NGALIEMA/KINSHASA(RDC)

MINISTRE DE L'INTERIEUR ET SECURITE
VICE-PRÉSIDENT
Reçu le: 13 AOUT 2019
Heure: 14h00
Enregistré sous le n°: 14432
Par: [Signature]
Signatures: [Signature]

Kinshasa, le 13/08/2019
N/Réf : 100/ADM/CREC-7/KIN/2019

A Son Excellence Monsieur le
Vice-Premier Ministre et Ministre
de l'Intérieur et Sécurité.

**Concerne: Doièances contre les actes irréguliers
de Monsieur Martin KABUYA, Gouverneur
du Kasai-Central contre les chinois de la
société CREC-7 établis dans sa Province
Protestation**

Excellence,

Nous avons l'honneur d'approcher par
cette présente votre autorité aux fins de vous traduire ce dont l'objet est repris en
concerne.

En effet, partenaire du gouvernement
congolais dans le cadre de son développement, particulièrement dans le domaine des
infrastructures routières, notre société est établie dans plusieurs provinces de la R.D.C.
notamment dans la Province du Kasai-Central.

Curieusement, depuis l'avènement à la
tête de cette Province de ce Gouverneur, il s'illustre par plusieurs actes et paroles contre
notre Entreprise, au point d'utiliser ses proches dont Son Ministre Provincial de Transport,
à proférer des menaces contre nos travailleurs chinois, jusqu'à inciter la population du
Kasai-Central à la haine contre nos précités.

Contre toute attente, en date du 09 août
courant, ce Gouverneur a donné injonction à son Directeur provincial de la D.G.M. qui a
procédé à l'arrestation arbitraire de nos trois chinois installés à Kalamba-Mbuji, un
travailleur chinois installé à Lweta et trois autres à Kananga, qu'il détient illégalement
jusqu'à ce jour au fallacieux motif de détenir des visas qui sont faux.

A l'occasion, ce Gouverneur a fait chasser nos agents installés au péage opérant régulièrement sur cette route Kananga-Kalamba Mbuji qui est une concession de notre société suivant l'accord advenu entre le Gouvernement provincial et notre Entreprise, lequel accord avait engendré le contrat de concession entre la République Démocratique du Congo et nous. Il a en outre fait confisquer cette route en remplaçant nos agents par les siens qui récoltent à ce jour les frais de péage à sa solde et ce, après avoir extorqué toutes les sommes qu'avaient réalisées les nôtres.

Cette attitude du Gouverneur Martin KABUYA, est de nature à créer des incidents diplomatiques, enfreint en même temps les lois pénales congolaises et nous oblige à recourir à votre autorité pour nous rétablir dans nos droits.

Dans l'espoir que vous entendrez notre voix, nous vous prions de croire, Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, en l'assurance de nos hommages déferents.


Directeur Général